

compte rendu d'activité

→ 2022



Le présent compte rendu d'activité a été présenté à l'Assemblée générale
du 8 décembre 2022.

sommaire

Édito	2
Observer, accompagner, animer, positionner	3
Les instances	4
Votre Agence d'urbanisme	6
Une stratégie sur trois ans	7
Observer les dynamiques territoriales	9
Accompagner les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification	13
Animer le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances.....	17
Positionner le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales.....	21

édito

Face aux enjeux des changements et des transformations auxquels nous sommes confrontés, l'Agence d'urbanisme a un rôle primordial aux côtés de ses partenaires, dans l'appropriation des processus d'adaptation et de renouvellement des modes d'aménager.

Traduction opérationnelle de la stratégie triennale, l'année 2022 s'est inscrite dans une dynamique à la fois de renforcement et de développement des fonctions et rôles de l'Agence, parmi lesquels :

- L'accompagnement des collectivités membres pour leur assurer une capacité de compréhension et d'analyse ;
- Le décryptage des enjeux locaux et supra ;
- L'animation de « scènes de rencontres et de partages » permettant de croiser et d'enrichir les réflexions ;
- La conduite d'analyses et d'expertises permettant de faire valoir et de faire reconnaître au-delà du périmètre actuel de l'Agence, les atouts et les potentialités des territoires dans d'autres espaces d'action et de réflexion ;
- La conception de temps de partage et d'échanges.

Dans le présent compte rendu d'activité, vous appréhendez la richesse et la qualité des interventions menées tout au long de l'année pour guider les questionnements, éclairer sur les attentes des territoires adhérents et faire face ensemble aux grands enjeux sociaux, économiques, écologiques climatiques, sanitaires. Nous espérons que vous pourrez apprécier la contribution essentielle de l'Agence aux nouvelles trajectoires territoriales à co-construire.

Très bonne lecture,

Djoudé MERABET, Président de l'Agence

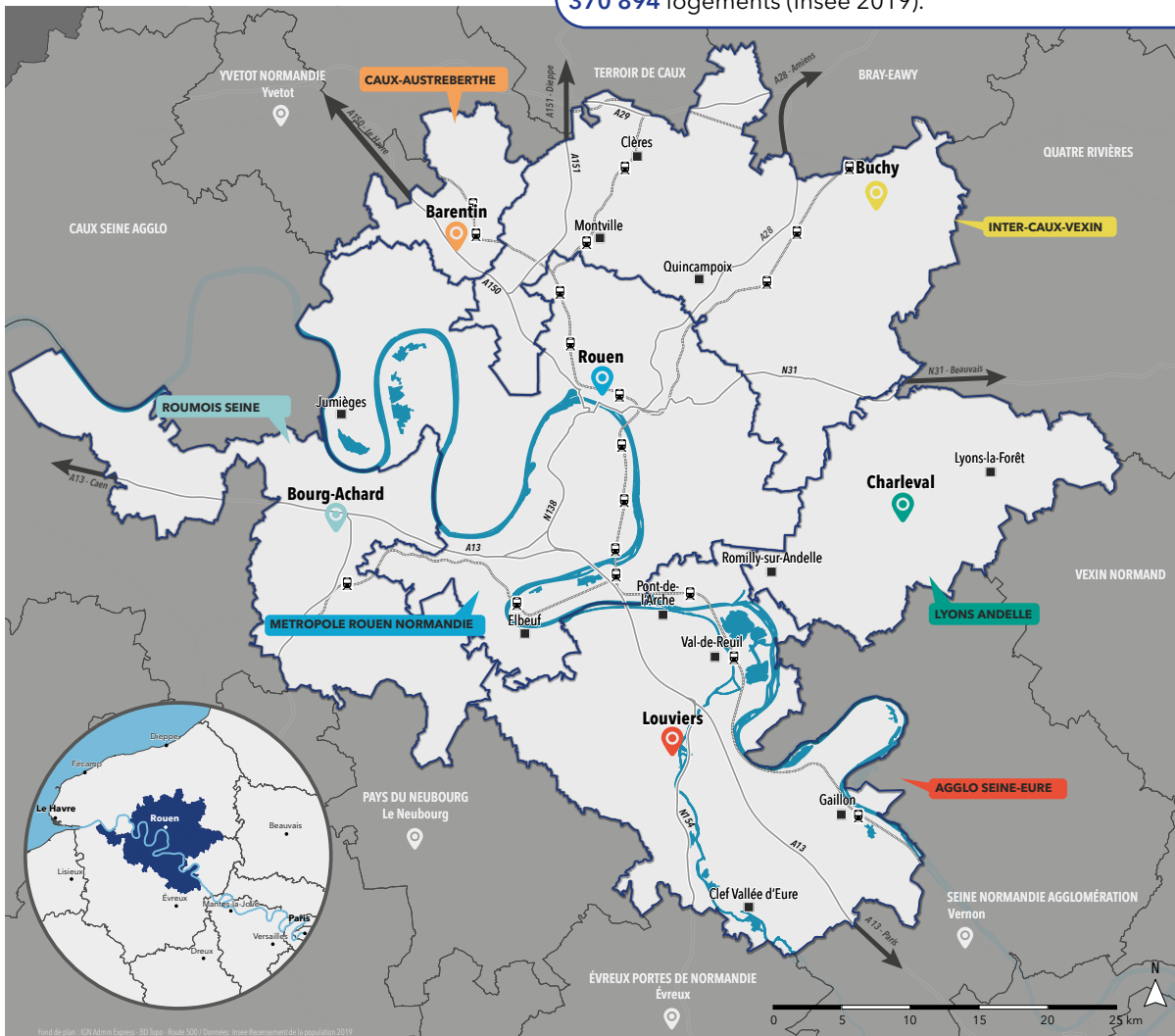
Observer, accompagner, animer, positionner

L'Agence d'Urbanisme de Rouen et des Boucles de Seine et Eure (AURBSE) est au service de ses partenaires et adhérents. Elle accompagne les projets des collectivités qui forment le Grand territoire, vaste espace de coopérations interterritoriales qui se compose de la Métropole Rouen Normandie, de l'Agglo Seine-Eure et des communautés de communes Inter-Caux-Vexin, Lyons Andelle, Caux-Austreberthe ainsi que Roumois Seine. Cet espace constitue ainsi un territoire d'étude de 740 203 habitants.

De statut associatif, l'Agence est présidée par Djoudé MERABET, Maire d'Elbeuf-sur-Seine et Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie. Elle est régie par une Assemblée générale qui se compose d'une soixantaine de membres représentant des services de l'État, des collectivités ainsi que des institutions publiques et chambres consulaires du Grand territoire.

Un territoire d'étude et de projets de **2 400 km²** composé de **6 EPCI** et **274 communes** au cœur de la Vallée de la Seine. Il rassemble **740 203 habitants**, **301 349 emplois** et **370 894 logements** (Insee 2019).

Cartographie du Grand territoire



Fond de plan : IGH Admin Experts - BD Sigo - Route 500 / Données : Insee Recensement de la population 2019

Les instances

Djoudé MERABET, Maire d'Elbeuf et premier Vice-Président de la Métropole Rouen Normandie en charge de l'urbanisme, est le Président de l'Agence depuis le 29 septembre 2020.

Les instances se composent du Bureau, du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale. Elles rassemblent une soixantaine de membres représentant les collectivités et des partenaires adhérents.

Les membres se sont réunis à plusieurs occasions durant l'année 2022 : Conseil d'administration et Assemblée générale (9 juin), Bureau (10 mai et 8 novembre), Assemblée générale (8 décembre).

Les membres de l'Assemblée générale au 8 décembre 2022

ÉTAT

M. Pierre-André DURAND, Préfet de la Seine-Maritime

M. Simon BABRE, Préfet de l'Eure

M. Olivier MORZELLE, Directeur régional

M. Fabrice ROSAY, Directeur général du SGAR

M. Denis GIROUDET, Directeur DRFIP

M. Jean KUGLER, Directeur départemental DDTM de la Seine-Maritime

M. François LANDAIS, Directeur départemental DDTM de l'Eure

Mme Michèle LAILLER-BEAULIEU, Directrice régionale DIRECCTE

Mme Frédérique BOURA, Directrice régionale DRAC Normandie

M. Gilles GAL, Directeur général EPFN

Mme Christine GAVINI-CHAVET, Rectrice de l'Académie de Rouen

Mme Pascale LAINE-MONTELS, Directrice générale Université de Rouen

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'EUROPE

M. Frédéric DUCHÉ, Vice-Président

M. Sylvain BONENFANT, Conseiller départemental

MÉTROPOLITAIN ROUEN NORMANDIE

M. Pascal BARON, Conseiller métropolitain

Mme Juliette BIVILLE, Conseillère métropolitaine

M. Patrick CALLAIS, Conseiller métropolitain

Mme Charlotte GOUJON, Vice-Présidente

M. Pascal HOUBRON, Conseiller métropolitain

M. Manuel LABBÉ, Conseiller métropolitain

M. Hugo LANGLOIS, Conseiller métropolitain

M. Pascal LE COUSIN, Conseiller métropolitain

Mme Françoise LESCONNÉ, Conseillère métropolitaine

Mme Marie-Andrée MALLEVILLE, Vice-Présidente

Mme Louisa MAMERI, Conseillère métropolitaine

M. Didier MARIE, Conseiller métropolitain

M. Jean-Marie MASSON, Conseiller métropolitain

M. Djoudé MERABET, Vice-Président

Mme Nadia MEZRAR, Conseillère métropolitaine

Mme Myriam MULOT, Conseillère métropolitaine

Mme Sylvie NICQ-CROIZAT, Vice-Présidente

M. Théo PÉREZ, Conseiller métropolitain

Mme Laurence RENO, Vice-Présidente

Mme Nelly TOCQUEVILLE, Conseillère métropolitaine

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LYONS ANDELLE

M. François BALDARI, Vice-Président

M. Philippe GÉRICS, Président

M. Philippe HALOT, Vice-Président

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SEINE-EURE

M. François CHARLIER, Conseiller communautaire

Mme Odile HANTZ, Conseillère communautaire

M. Richard JACQUET, Vice-Président

M. Jacques LECERF, Conseiller communautaire

M. Bernard LEROY, Président

Mme Anne TERLEZ, Conseillère communautaire

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
INTER-CAUX-VEXIN**

M. Bernard BRUNET, Conseiller communautaire
M. Philippe PICARD, Vice-Président
M. Alain NAVE, Vice-Président
Mme Elizabeth PUECH D'ALISSAC, Conseillère
communautaire

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CAUX-AUSTREBERTHE**

M. Christophe BOUILLON, Président
Mme Véronique BOULARD, Conseillère
communautaire
Mme Dany DA COSTA, Directrice générale
des services

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ROUMOIS SEINE**

M. Richard APPERT, Conseiller communautaire
M. Cédric BROUT, Vice-Président
M. Vincent MARTIN, Président

RÉGION NORMANDIE

M. Pascal HOUBRON, Conseiller régional
M. Xavier LEFRANÇOIS, Conseiller régional
Mme Catherine MORIN-DESAILLY, Conseillère
régionale

VILLE DE ROUEN

Mme Fatima EL KHILI, Adjointe au Maire

CCI ROUEN MÉTROPOLE

M. Nicolas CARON, Membre associé

HAROPA PORT-ROUEN

M. Dominique RITZ, Directeur général
M. Xavier LEMOINE, Directeur

**CHAMBRE D'AGRICULTURE
DE SEINE-MARITIME**

M. Olivier JULIEN

Partenaires-Conventions de réciprocité

ROUEN NORMANDY INVEST

M. Frédéric GRANOTIER

ROUEN SEINE NORMANDE 2028

Mme Marie DUPUIS-CORTES

**CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET D'ENVIRONNEMENT DE L'EURE**

M. Nicolas GAVARD-GONGALLUD

MAISON DE L'ARCHITECTURE DE NORMANDIE

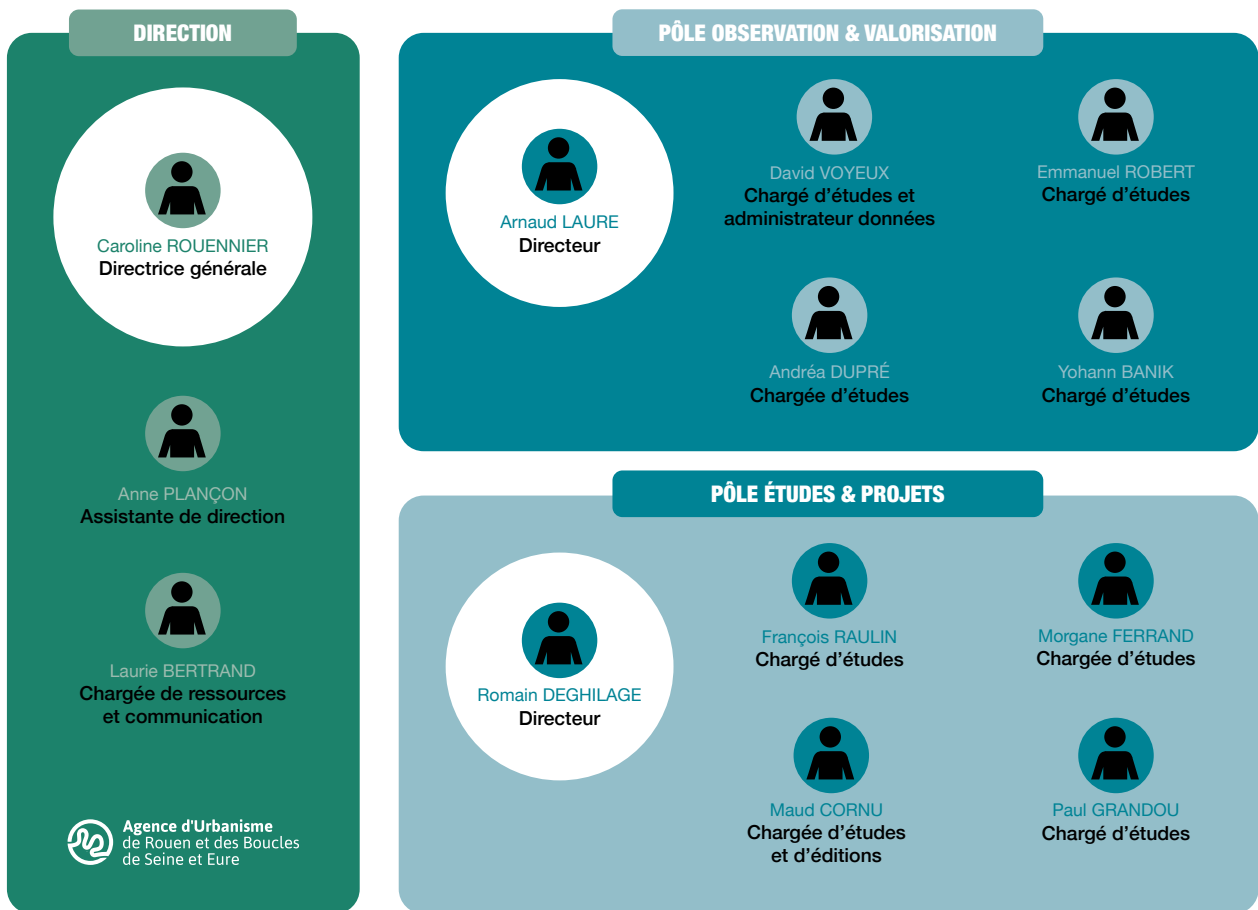
M. Paternine BULCOURT

Votre Agence d'urbanisme

L'équipe et les projets

Les collectivités membres du Grand territoire ainsi que l'État et les partenaires abondent un budget annuel qui s'élève en 2022 à 1,1 million d'euros. L'équipe se compose en décembre 2022 de 13 personnes, soit 12,5 équivalents temps plein. Cette dernière a été mobilisée sur 31 dossiers menés auprès de partenaires.

L'équipe de l'Agence d'urbanisme (décembre 2022)



Septembre 2022

Une stratégie sur trois ans

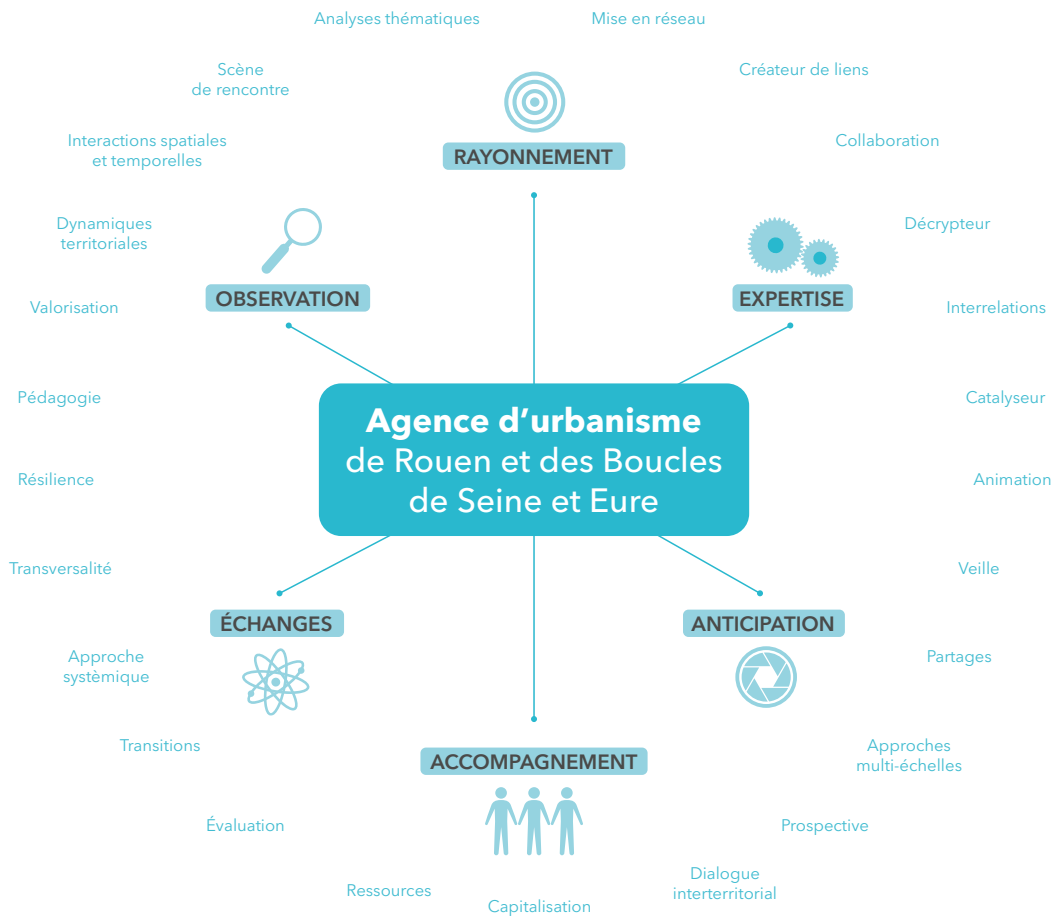
Les instances ont fait le choix de doter l'Agence d'une stratégie triennale, et ce jusqu'en 2024. Le document fixe les grandes orientations de travail, qui se déclinent suivant quatre composantes :

- Un territoire d'action, lieu de l'inter-territorialité entre les EPCI membres ;
- Un territoire d'observation, système territorial local et élargi aux différentes échelles de projets ;
- Des thématiques de travail, structurées autour de champs d'expertise ;
- Des grands domaines d'implication de l'Agence au service des territoires.

En parallèle, le programme de travail, défini annuellement avec les adhérents et partenaires de l'Agence, constitue la déclinaison opérationnelle de cette stratégie.

> En savoir plus sur la stratégie triennale : <https://www.aurbse.org/bibliographie/strategie-triennale-2022-2023-2024/>

Domaines d'implication de l'Agence au service des territoires



axe 1

.....

Parole de partenaire...



Diane LESEIGNEUR,

Vice-Présidente en charge de l'Urbanisme, l'Habitat, le Logement,
la Politique de la ville et la revitalisation des centres-villes,
au Conseil départemental de l'Eure

« Lors de l'élaboration du dernier Plan Départemental de l'Habitat (PDH) en 2021, j'ai sollicité la collaboration de l'Agence pour lancer un observatoire départemental de l'habitat. Ce partenariat était indispensable pour nous accompagner dans la mise en place d'outils de diffusion et de consultation des données et pour la production de documents d'analyse. Grâce à l'Agence, le Département va pouvoir disposer pour la première fois d'un outil pertinent d'aide à la décision destiné aux élus départementaux et locaux. »

Observer les dynamiques territoriales

Depuis plus de dix ans, l'Agence accompagne la structuration des observatoires partenariaux existants. Ils constituent un outil de capitalisation et de mémoire unique sur les évolutions territoriales locales.

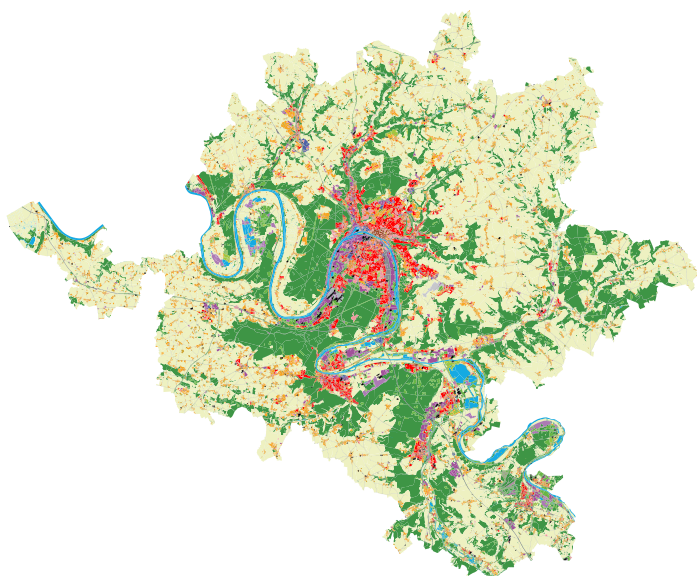
Le Mode d'Usage de l'Espace (MUE), dont la troisième mise à jour a été finalisée en 2022, en est le parfait témoignage. Ce travail permet une observation de l'usage du sol à l'échelle des six intercommunalités du Grand territoire depuis 1999.

L'Agence travaille à la conception et à la mise en œuvre d'outils d'observation mobilisés dans le cadre de démarches portées par les adhérents (tableaux de bord, cartographie en ligne, datavisualisation numérique). Elle produit également des données et des analyses qui les alimentent. Les thématiques de la mobilité, de l'habitat et du foncier sont abordées, notamment auprès de la Métropole Rouen Normandie, de l'Agglo Seine-Eure et du Département de l'Eure.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie triennale, l'équipe de l'Agence s'attache à poursuivre la structuration d'un système d'observation territorial en appui de ses missions d'études et à destination des partenaires.

Enfin, l'Agence participe aux démarches partenariales d'observation régionales (comme le Réseau pour la Sobriété foncière en Normandie, Normandie Études Observation) et, à un échelon national, contribue à des groupes de travail nationaux avec Intercommunalités de France ou la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme.

→ Les productions



Observatoire du Mode d'Usage de l'Espace (MUE) du Grand territoire

L'observatoire du Mode d'Usage de l'Espace a été mis à jour pour un troisième millésime sur la base de données de 2019.

On y recense les différentes occupations du sol afin d'envisager les aménagements de demain. Le MUE permet notamment d'appréhender les questions de la limitation de l'étalement urbain ainsi que la préservation des espaces naturels.

L'Agence propose avec le MUE, un outil sur maintenant trois millésimes permettant à nos partenaires d'observer et comprendre les dynamiques de leur territoire.

Observatoire foncier Métropole Rouen Normandie

En 2022, l'Agence a engagé une démarche d'observation des marchés fonciers à vocation résidentielle à l'échelle de la Métropole Rouen Normandie afin de contribuer à la définition et au suivi de sa stratégie foncière. Les indicateurs statistiques relatifs aux volumes de transactions et aux niveaux de prix sont produits à plusieurs échelles – du périmètre de la Métropole à un découpage infra communal de la Ville de Rouen – afin de mettre en évidence et mesurer les dynamiques internes. Ces éléments seront actualisés en 2023 afin d'alimenter l'évaluation à mi-parcours du PLH de la Métropole Rouen Normandie (2020-2025).

→ Autres démarches en cours

- OMMeR 2021 (Métropole Rouen Normandie)
- Observatoire habitat-foncier construction neuve (Agglo Seine-Eure)
- Inventaire ZAE (Communauté de communes Inter-Caux-Vexin)
- Rayonnement équipements métropolitains (Grand territoire)

Focus axe 1

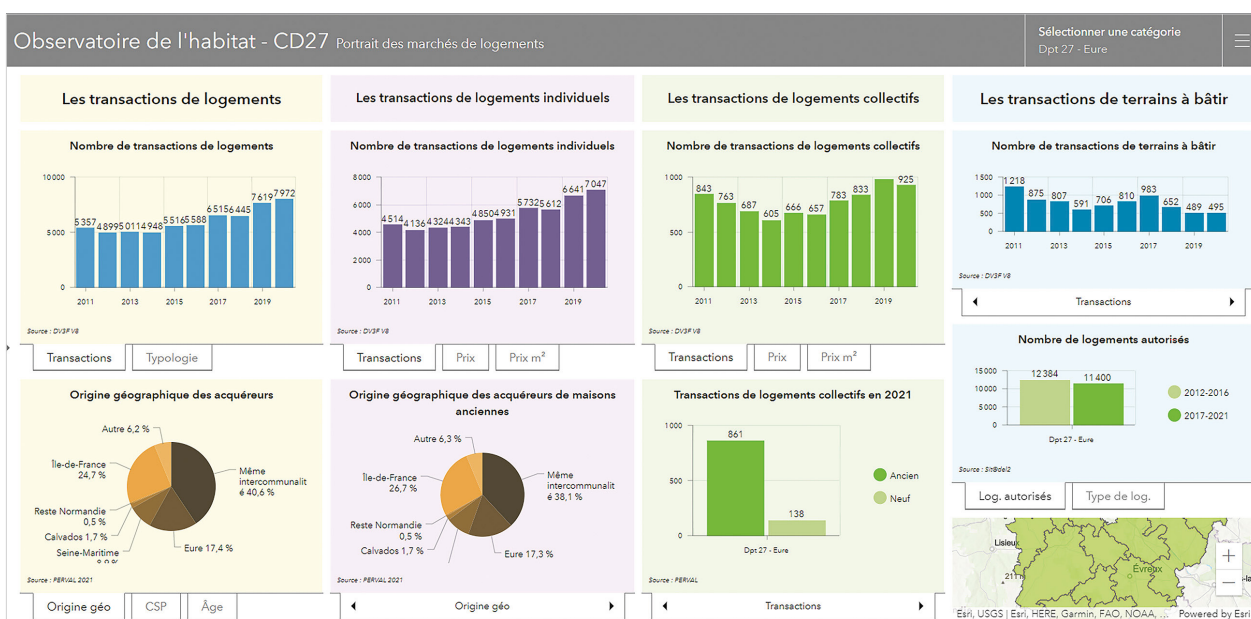
Observatoire de l'habitat du Conseil Départemental de l'Eure

Le Département mène une politique volontariste en matière d'habitat depuis de nombreuses années. En janvier 2022, le Conseil départemental a approuvé son troisième Plan Départemental de l'Habitat (PDH) pour la période 2021-2026 en concertation avec l'ensemble des acteurs de l'habitat, notamment les bailleurs sociaux et les territoires. L'observatoire de l'habitat constitue un outil de sa mise en œuvre, de son animation et d'évaluation de la politique menée.

Dans ce cadre, l'Agence accompagne le Département pour l'élaboration de cet observatoire où elle remplit plusieurs rôles :

- Assistant à maîtrise d'ouvrage pour la mise en place du dispositif (partenariats, conventionnement);
- Principal producteur de contenu (définition des indicateurs, recueil des données, productions de bases de données, traitements, production de publications);
- Appui technique pour la réalisation des outils internet de diffusion des données (conception formelle, architecture, contenu, design);
- Participant et contributeur aux temps d'animation et évènements.

Durant l'année 2022, des outils de diffusion de données (tableau de bord et cartographie en ligne) ont été produits. Deux publications d'analyses synthétiques ont également été réalisées sur le thème de la demande de logements locatifs sociaux : la première sur les évolutions quantitatives de la pression de la demande, et la seconde, sur ses caractéristiques socio-économiques et démographiques.



axe 2

.....

Parole de partenaire...



Anthony AGUADO,
Vice-Président Mobilité et Randonnée
de la Communauté de communes Inter-Caux-Vexin

« L'étude a confirmé le monopole de la voiture en solitaire dans les déplacements pendulaires, structurant le territoire et majoritairement dus à l'attraction de la Métropole. Forts de ces constats et anticipant les profonds changements démographiques, climatiques, et économiques, les élus ont pu étayer leur stratégie de mobilité autour de l'intermodalité, du covoiturage et de l'autopartage. »

Accompagner les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification

L'Agence accompagne ses territoires adhérents dans la mise en œuvre de leurs projets et la réalisation de leurs documents de planification. Elle intervient dans les domaines de l'habitat, du foncier, du développement économique ou de la mobilité.

En 2022, l'Agence a réalisé différentes études thématiques (foncier, habitat, mobilité) préalables à l'élaboration de documents de planification, de stratégie foncière ou en amont, d'opérations d'aménagement spécifiques (ORT). L'Agence a également accompagné certaines collectivités dans leur prise de compétence planification.

Les productions

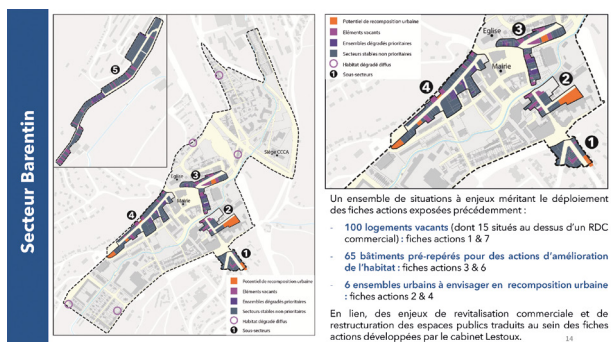
Habitat dégradé (CCCA)

La Communauté de communes Caux-Austreberthe, avec les villes de Barentin et Pavilly, ont été lauréates de la démarche Petites villes de demain portée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires. Cette démarche qui se focalise sur la redynamisation des centres-bourgs anciens vise à améliorer les conditions de vie des habitants et s'inscrit dans une dynamique de projet de territoire.

Dans ce cadre, la collectivité a choisi de mandater d'une part, le cabinet Lestoux et Associés pour travailler sur les volets économiques et commerciaux du diagnostic et d'autre part, l'Agence sur les volets du recensement de l'habitat dégradé et des actions à mener pour accompagner l'amélioration et l'attractivité du parc de logement. Ces travaux de réflexion ont abouti à l'écriture d'un plan d'actions conjoint en vue de nourrir la future Opération de Revitalisation de Territoire.

La collectivité est actuellement engagée dans la réalisation de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), la définition de sa stratégie foncière et par ailleurs, dans le pilotage de projets d'envergure à l'image de la reconversion de la ZAC du Mesnil-Roux, de la friche industrielle Badin ou encore de la nouvelle gare.

L'enjeu de cette étude a donc résidé dans l'articulation des démarches conduites en parallèle sur le territoire et dans l'accompagnement de la mise en œuvre du projet de territoire de la collectivité.



Territoire Pilote de Sobriété Foncière (CASE)

Lauréates de l'Appel à Manifestation d'Intérêt Territoire Pilote de Sobriété Foncière, la ville de Louviers et l'Agglomération Seine-Eure se sont engagées, aux côtés de six autres territoires en France, dans la recherche de solutions innovantes pour tendre vers un développement territorial à faible impact. Mêlant investigations techniques et propositions pré-opérationnelles, les travaux de l'Agence ont pour finalité de mettre en lumière trois sites démonstrateurs sur lesquels de nouvelles façons de faire sont imaginées :

- Intensifier les usages
- Densifier l'espace
- Transformer l'existant et renaturer.

Autres démarches en cours

- Étude sur les mobilités (Communauté de communes Lyons Andelle)
- Profil gérontologique (Communauté de communes Roumois Seine)
- Analyse de la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) de l'Estuaire de la Seine, en coopération avec l'État et les Agences d'urbanisme de Caen et du Havre (Métropole Rouen Normandie et Communauté de communes Inter-Caux-Vexin)

Focus axe 2

Étude sur les mobilités (CCICV)

L'Agence a été sollicitée par la Communauté de communes Inter-Caux Vexin pour l'accompagner dans la prise de compétence Mobilité, en relation à la Loi d'Orientation des Mobilités (LOM). Une étude a ainsi été initiée, visant à apporter un cadre de connaissance aux élus sur les dynamiques de mobilités qui animent leur territoire. Celle-ci doit d'ailleurs tenir compte des défis à relever en matière de développement durable et de transition énergétique dans le contexte actuel de changement climatique.

La méthodologie et les enjeux de cette étude ont été collectivement définis entre l'Agence et la Communauté de communes lors d'une réunion de présentation. Une réunion technique intermédiaire a permis d'affiner l'approche méthodologique et de valider les premiers résultats.

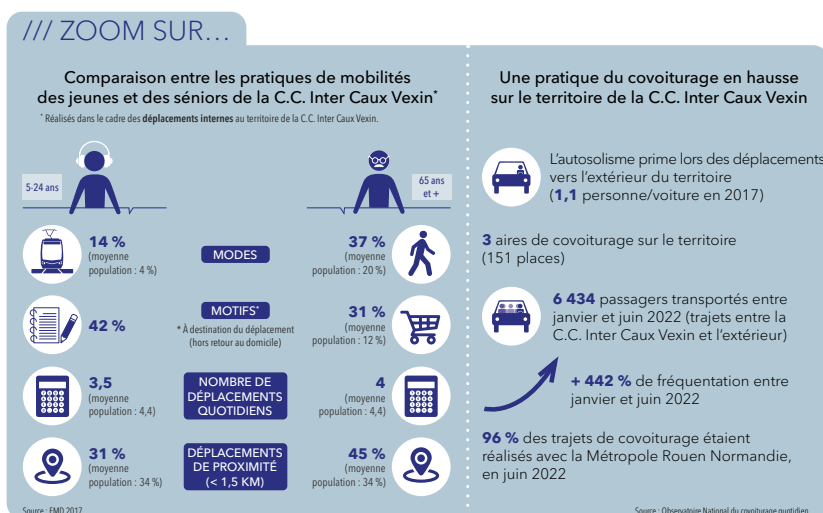
Enfin, l'étude a été présentée et restituée aux élus du territoire le 11 janvier 2022 lors d'un Bureau communautaire.

Plusieurs bases de données ont été mobilisées dans ce travail pour analyser les mobilités, notamment sous l'angle des relations interterritoriales qui participent au fonctionnement systémique du Grand territoire. L'Enquête Ménages Déplacements permet d'analyser l'évolution des pratiques de mobilités des habitants lors de déplacements internes à leur territoire ou d'échanges avec des territoires extérieurs (enquêtés) entre 2007 et 2017. Plusieurs indicateurs de cette enquête ont été exploités dans le cadre de l'étude comme les parts modales, les motifs de déplacement ou l'âge (mobilités des plus de 65 ans).

Des données de l'Insee ont également été analysées pour caractériser les dynamiques ainsi que l'évolution des flux domicile-travail et domicile-études qui concernent le territoire intercommunal. Un focus sur les migrations résidentielles a permis de mettre en lumière le profil des nouveaux habitants venus s'installer sur le territoire. Une extrapolation de leurs expériences ou pratiques en matière de mobilités a ainsi été faite. Aussi, des données de fréquentation des gares du territoire (SNCF Gares & Connexions), des lignes de bus inter-urbains (Région Seine-Maritime) ont enrichi l'étude en questionnant notamment le potentiel de décarbonation des mobilités du territoire.

En cours d'année, la réalisation d'une synthèse de l'étude à destination des élus est venue compléter l'éclairage des dynamiques de mobilités à l'œuvre au sein du territoire intercommunal.

<https://www.aurbse.org/bibliographie/les-pratiques-de-mobilite-sur-le-territoire-de-la-communaute-de-communes-inter-caux-vexin-synthese-de-letude-mobilite/>



axe 3

.....

Parole de partenaire...



Vincent MARTIN,
Président de la Communauté
de communes Roumois Seine

« La Communauté de communes Roumois Seine élabore actuellement son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Notre positionnement sur l'axe Seine est une opportunité. Nous sommes connectés avec les bassins de vie des agglomérations du Havre et de Rouen. La dynamique démographique est en plein développement. Dès lors, la sobriété et la maîtrise foncière seront stratégiques pour maintenir l'attractivité et l'identité de notre territoire. »

Animer

le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances

L'animation du dialogue entre les élus, les techniciens et les acteurs institutionnels du Grand territoire est une mission qui incombe spécifiquement à l'Agence. L'expérience territoriale des habitants du Grand territoire s'affranchit des limites administratives des intercommunalités le constituant. Les élus ont besoin de comprendre les relations entre les territoires de manière à mieux coordonner les politiques sectorielles. En effet, le Grand territoire constitue un lieu d'interactions, d'échanges et de flux qui caractérisent l'interconnexion fonctionnelle des territoires entre eux. Il abrite également des continuités naturelles et paysagères de grande échelle.

À ce titre, l'Agence a été missionnée par les élus du Grand territoire pour approfondir ses travaux d'analyse et de compréhension des interactions. «L'Itinéraire Grand territoire» est engagé en ce sens depuis septembre 2021, et pour une durée de 3 ans, afin de répondre aux enjeux communs en matière de foncier, de mobilité et de développement économique.



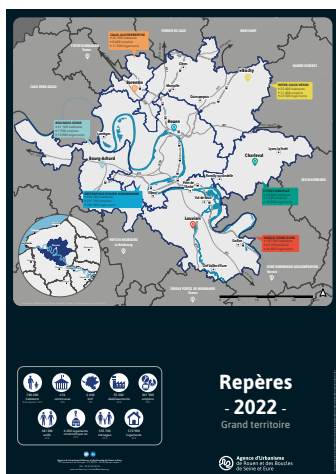
Les productions

Regards n°2 - La résilience territoriale (Grand territoire)



"Regards" est une collection de publications créée en 2021 afin d'apporter un éclairage et un décryptage sur divers sujets d'actualités liés à l'urbanisme. Pour son second numéro, L'Agence s'est intéressée au concept de résilience territoriale. La publication est composée de quatre pages, permettant d'analyser les tenants et les aboutissants de la résilience territoriale en questionnant notre aptitude collective à anticiper et absorber une perturbation, à se réorganiser, se renouveler de

manière à atteindre un nouvel équilibre qui intègre le risque et l'incertitude. Traiter ce sujet d'actualité a également été l'occasion de revenir sur les démarches d'ores et déjà engagées par le Grand territoire.



Poster Repères 2022 (Grand territoire)

L'Agence a démarré en 2020 sa collection Repères, avec pour produit principal un document recto verso au format poster, regroupant des informations essentielles sur le Grand territoire. Ce support est destiné aux équipes d'élus et de techniciens. Il leur permet d'avoir une vision globale et synthétique des dynamiques de leur territoire, à partir de quelques indicateurs clés, en lien avec les thématiques de l'Agence. L'évolution de ces thématiques de travail, de leurs indicateurs respectifs ainsi que l'adhésion en 2021 de la Communauté de communes Roumois Seine sont autant de raisons pour lesquelles le poster Repères nécessitait une mise à jour. Sa réalisation a été lancée en octobre 2022.



Autres démarches en cours

- Repères en version interactive, destinée aux élus (Grand territoire)
- Réalisation d'un recueil des formes urbaines/référentiel de projets urbains (Grand territoire)



Événements marquants

- Animation d'un quiz sur les mobilités pour l'inauguration du MIX (Métropole Rouen Normandie)
- Festival Zigzag : co-organisation de la randonnée urbaine La Métropole à Pied (Métropole Rouen Normandie)



Focus axe 3

Un cycle d'études et de réflexion « Itinéraire Grand territoire »

Afin d'accompagner les six intercommunalités composant le Grand territoire dans l'appropriation des enjeux actuels et à venir, l'Agence a initié un cycle d'études Itinéraire Grand territoire visant à :

- Apporter des éclairages sur le fonctionnement actuel et à venir des territoires ;
- S'appropriier collectivement des problématiques et défis ;
- Anticiper les mutations et questionner les modèles actuels ;
- Définir des lignes de convergence pour développer des coopérations horizontales.

Trois prismes de travail ont été définis : le foncier, les mobilités et l'économie. Chaque intercommunalité est représentée (deux élus et un technicien) au sein du comité de suivi - élargi au besoin - pour participer aux échanges et nourrir les réflexions collectives sous forme d'atelier, de webinaire, de « word café », et plus récemment une conférence (voir encadré ci-contre).

Depuis septembre 2021, un travail relatif à la thématique du foncier a été engagé, en étudiant les impacts de la loi « Climat et résilience » sur les dynamiques de développement dans un contexte de réduction de moitié de la consommation d'espace d'ici 10 ans, puis d'atteinte du zéro artificialisation nette en 2050.

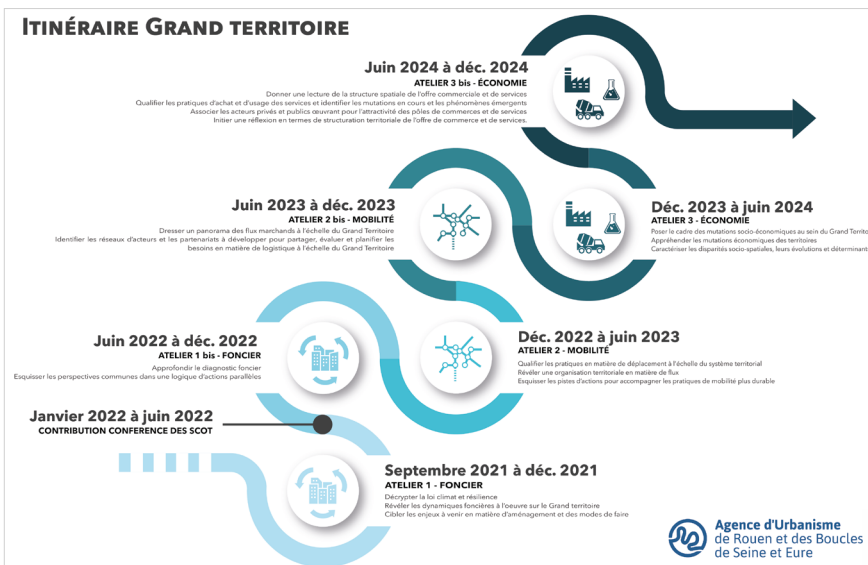
De septembre à décembre 2022, l'Agence a travaillé à la recherche de solutions permettant de parvenir collectivement à conjuguer développement territorial avec préservation des milieux, des ressources et de la biodiversité, sans perdre de vue la qualité paysagère, architecturale et urbaine des productions et en veillant à garantir les équilibres socio-spatiaux.

Ce cycle vise à objectiver les réalités des territoires et à trouver collectivement des applications concrètes aux défis et enjeux posés par le ZAN et les transitions territoriales à engager.

La conférence « **Sobriété Foncière et Zéro Artificialisation Nette : quels enjeux ?** » s'est tenue le lundi 21 novembre 2022 dans l'auditorium du Pavillon des Transitions. Organisé à destination des élus, l'évènement avait notamment pour but de proposer un moment d'échange privilégié sur les enjeux de sobriété foncière qui émergent, et les réponses concrètes qui se dessinent au regard des défis d'aujourd'hui et de demain.

L'Agence a donc invité différents acteurs du Grand territoire à partager leur point de vue, leurs conseils et leur expérience autour de ces quatre grandes questions :

- Comment penser les territoires à la lumière des enjeux de sobriété foncière ?
- Quelle traduction opérationnelle et quelles échelles de déploiement pour le ZAN ?
- Quel état d'avancement au niveau régional ?
- Comment les territoires s'approprient-ils la réponse à ces enjeux ?



axe 4

Parole de partenaire...



Nicolas MAYER-ROSSIGNOL,
Président de la Métropole Rouen Normandie

« L'Agence d'urbanisme est un outil concret pour les Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) qui composent avec la métropole rouennaise le « Grand territoire ». C'est à cette échelle que se réfléchissent les dynamiques en matière de consommation foncière, d'habitat, d'économie, de préservation des espaces naturels. Quand il a fallu ouvrir au niveau régional la discussion sur le Zéro Artificialisation Nette (ZAN), l'Agence nous a permis d'exprimer collectivement notre vision. »

Positionner

le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales

Situé au cœur de l'axe Seine, entre Le Havre et Paris, le Grand territoire fait l'objet d'enjeux qui dépassent son périmètre géographique.

Aussi, l'Agence se mobilise pour aider à comprendre et à anticiper ces dynamiques extraterritoriales. Avec l'appui, depuis plus de dix ans, des quatre autres Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine, elle contribue, par ses études et observations, à positionner l'axe Seine sur l'échiquier national et européen. Par ailleurs, elle partage ses réflexions sur des scènes nationales de rencontre, contribuant ainsi à valoriser Rouen et sa dimension Grand territoire dans de nombreux réseaux suprarégionaux.



Les productions

CPIER 1.1 - Sixième Rencontre des Agences de la Vallée de la Seine et fiches actions

Dans la continuité des travaux menés en 2021 par la coopération des Agences sur les cahiers Enjeux et Perspective, l'Agence a participé à la valorisation de son cahier *Pour un tourisme durable* lors d'une intervention destinée à la 6^e rencontre des agences de la Vallée de la Seine, qui s'est tenue le 3 février 2022.

Le cahier a par ailleurs fait l'objet d'une proposition de deux fiches actions sur le thème du tourisme durable. La première vise à renforcer l'usage de données innovantes et complémentaires des référentiels régionaux, et la seconde propose des pistes afin d'assurer la continuité de l'offre de services et d'hébergement à destination des cyclotouristes.

<https://www.aurbse.org/bibliographie/vallee-de-la-seine-enjeux-et-perspectives-pour-un-tourisme-durable/>



CPIER 1.4 - Cartographie des grands projets (Vallée de la Seine)

Le volet Observation Foncière de la fiche action 1.4. du Contrat de Plan Interrégional État Région prévoyait dans la convention partenariale de travail 2017 signée entre les agences d'urbanisme normandes, l'État, la Région Normandie et l'EPFN, une mission d'élaboration de cartographie des grands projets à l'échelle de la Normandie.

Cette cartographie poursuivait l'objectif de recenser les grands projets en Normandie, en cours et à l'étude, susceptibles d'œuvrer au rayonnement, au dynamisme et à l'attractivité du territoire normand et ayant des impacts sur les marchés immobiliers et fonciers. Outil d'aide à la décision pour l'élaboration des politiques publiques, cette amélioration de la connaissance doit permettre d'anticiper les mutations profondes induites par ces grands projets sur les territoires. En 2022, l'AURH et l'Agence ont travaillé à la mise à jour du référentiel de projet et proposé des modalités de travail pour disposer d'un système d'observation des grands projets plus pérenne, précis, partagé et actualisé.



Autres démarches en cours

- CPIER 1.1. Dispositif d'observation (Vallée de la Seine)
- CPIER 1.1. 6^e rencontre des Agences d'urbanisme de la Vallée de la Seine



Événements marquants

43^e rencontre des Agences d'urbanisme : participation du Président à la plénière d'ouverture sur la question « Comment les élus locaux font-ils face aux changements ? »



Focus axe 4

Contribution du Grand territoire à la conférence des SCoT

La loi Climat et Résilience a institué un cadre législatif à la lutte contre le dérèglement climatique en posant notamment des objectifs nationaux en matière de réduction de la consommation d'espace, associé à un calendrier pour y parvenir. Une réduction de 50 % de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers est attendue sur la décennie 2021-2030, au regard de la consommation de la décennie précédente. L'ensemble des documents de planification s'inscrit dans ce nouveau cadre et évolue pour prendre en compte ces nouvelles dispositions à leur échelle et en premier lieu le SRADDET dont la modification doit être fi-

nalysée avant février 2024. La conférence des SCoT, instituée par la loi, doit permettre aux établissements publics de SCoT et aux territoires non couverts, de formaliser auprès de la Région une proposition de territorialisation des objectifs régionaux de réduction de la consommation d'espace et d'artificialisation des sols.

Dans ce contexte, en vue de nourrir les réflexions de la conférence des SCoT de la Région Normandie, les présidents des 6 EPCI du Grand territoire ont mandaté l'Agence pour formaliser une contribution collective visant à solliciter une territorialisation des objectifs de réduction de la consommation d'es-

paces à cette échelle et à faire valoir ses spécificités. En effet, le Grand territoire partage un fonctionnement à cette échelle en matière de maillage, de parcours résidentiels, de fonctionnement économique, de mobilités, de complémentarités d'équipements et de services, de matrice agricole, forestière et naturelle, qui le rend pertinent pour construire des stratégies d'aménagement. Ces caractéristiques, à la dimension du territoire vécu et non plus du périmètre administratif, réinterrogent ainsi les échelles de l'action publique et incitent à l'élaboration d'une vision commune et partagée.

territoires
connaissance **étude**
expertise interactions
dialogue enjeux animation
observatoire système
réflexion partenariat
projet



Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure
101, boulevard de l'Europe – CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 07 04 96
Courriel : contact@aurbse.org – Site : www.aurbse.org